

Code Natura 2000 : A 104

Gélinotte des bois

Carte d'identité

Nom scientifique : *Bonasa bonasia***Classification :** oiseau, galliforme**Taille :** 35-37 cm**Poids :** 300 à 450 g**Présence en Wallonie :** toute l'année**Nid :** au sol**Nombre d'œufs :** 7 à 12**Nombre de nidification :** 1 par an**Hivernage :** à proximité des sites de nidification**Alimentation :** feuilles, bourgeons, fruits, graines, invertébrés**Protection :** maintien du régime du taillis en forêt, développement des noisetiers, maintien des forêts de bouleaux sur tourbe...

© F. Desmette (Wildlife Pictures)

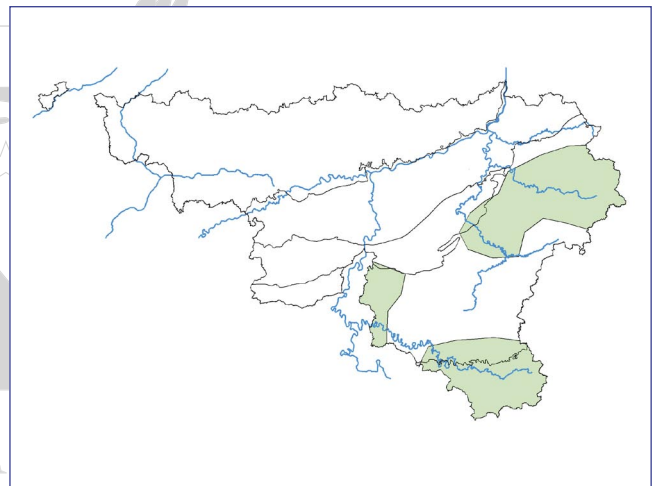
Identifier

Une sortie matinale dans les bois apporte toujours son lot de surprises. La neige, fraîchement tombée, permettra peut-être de repérer les traces de ce gros cerf qui rôde dans le massif depuis quelques jours. Personne n'est passé avant nous dans la neige immaculée, il est donc facile de suivre les pistes des chevreuils, des sangliers ou du chat sylvestre. À proximité d'un taillis de noisetier, des traces ressemblant à celles de la perdrix attirent notre attention. Qu'est-ce que cet oiseau agricole viendrait faire en plein milieu des bois ? Quelques mètres plus loin un oiseau s'envole dans un grand bruit d'ailes. Il file droit devant lui puis tourne et disparaît dans les fourrés en deux secondes. Cet oiseau brun a la queue grise avec une barre noire au bout et des lignes blanches qui font penser à des bretelles. Il s'agit d'une gélinotte des bois.

L'observation de cet oiseau farouche se résume souvent à une silhouette qui décolle et file se cacher dans la végétation dense. Si on a de la chance, on peut l'observer posé. On remarque alors un oiseau au ventre blanc tacheté de roux qui a le dos gris-brun et les ailes brunes. Une ligne blanche part du bec vers les épaules et traverse les ailes. Le mâle a la gorge noire et une petite huppe. La femelle a la gorge brun-gris.

Observer

En Europe, la gélinotte des bois fréquente deux types d'habitat : les forêts de résineux boréo-montagnardes et les forêts feuillues. Elle est assez fréquente en mon-



tagne et dans les pays Scandinaves. Les populations de moyenne et basse altitude en Europe occidentale sont en déclin et il n'en reste presque plus. En Wallonie, le nombre de couples nicheurs est estimé entre 40 et 100. Vu la difficulté d'observer et de recenser cet oiseau, le nombre reste une estimation grossière.

L'habitat de la gélinotte des bois a été bien étudié en Wallonie. Le milieu favori est le taillis sous futaie, surtout des noisetier âgé de 10 à 20 ans sous une futaie claire de chêne. Les pinèdes, les boulaies sur tourbe, les aulnaies et les hêtraies sur sable sont aussi régulièrement fréquentées. De même, les zones de transition entre les landes humides (fagnes) et les massifs forestiers sont appréciées si le couvert de saule est assez dense. L'abondance de ronces, de myrtilles et de framboisiers influence positivement sa présence. De petits bouquets

denses de jeunes résineux sont utilisés comme abri et des milieux plus ouverts et ensoleillés sont utilisés pour le nourrissage, surtout des jeunes.

Le domaine vital de la gélinotte s'étend sur une cinquantaine d'hectares au sein de grands massifs forestiers de plus de 600 hectares. Le territoire défendu est plus petit et ne fait qu'une dizaine d'hectares.

Le régime alimentaire est essentiellement végétal et varie selon les saisons. Dès l'hiver, ce sont les chatons de noisetier qui sont consommés suivis des bourgeons et des jeunes pousses des autres espèces (aubépins, alisier, sorbier, viorne, ronce...). Les feuilles tendres des myrtilles et des framboisiers ont aussi une part importante dans l'alimentation de même que les graines de conifère tombées au sol. En été et en automne, les fruits et les graines sont dominants dans le bol alimentaire. Les jeunes se nourrissent d'insectes et d'araignées qui leur fournissent de grandes quantités de protéines.

Protéger

La gélinotte est en fort déclin en Wallonie. Le changement des pratiques sylvicoles a diminué fortement la superficie du taillis et du taillis sous futaie, habitats favoris de la gélinotte. Elle a donc dû désertier certains massifs forestiers ou se cantonner dans des habitats secondaires moins favorables. De plus, l'augmentation des effectifs de cervidés entraîne un abrutissement trop important des massifs de myrtille et diminue significativement la quantité de nourriture disponible pour les gélinottes. De même, le nombre élevé de sangliers dans les forêts augmente la prédation des nids, situés au sol. D'autres facteurs peuvent aussi diminuer les populations : le dérangement (travaux forestiers à proximité d'un territoire, circulation importante...) et les maladies apportées par les introductions de faisans d'élevage pour la chasse.

Il est donc important de maintenir les habitats favorables et de créer de nouveaux sites attractifs à proximité des sites occupés afin de recréer un réseau de sites susceptibles d'accueillir l'espèce.

Le gestionnaire devrait favoriser les massifs feuillus à structures horizontale et verticale hétérogènes. Le régime de la futaie claire avec un sous-bois dense, celui de la futaie jardinée avec de petites trouées et surtout celui du taillis pure ou du taillis sous futaie sont les plus favorables à la gélinotte. Dans ce dernier cas, il est im-

portant de préserver le taillis et de continuer à l'exploiter avec une révolution d'environ 20 ans.

D'une façon générale, il est important de maintenir les taillis existants, particulièrement les noisetiers, dans les zones peu productives et le long des cours d'eau. Le gestionnaire veillera à diversifier les essences du sous-bois. Il limitera l'envahissement par le hêtre ou le charme et favorisera les noisetiers, les sorbiers, les alisiers, les aulnes, les bouleaux les ronces et les fruitiers.

La création de couloirs (aménagement des layons, des chemins, des lignes à haute tension, des sols trop humides...) entre les différents habitats favorables est intéressante pour permettre aux oiseaux de coloniser de nouvelles zones.

La superficie de myrtille, de ronce ou de framboisier devrait être maintenue, voire augmentée.

Dans les boisements résineux, il est favorable d'attendre deux ou trois années après une coupe à blanc avant de planter. Il est même préférable de laisser venir le semis naturel. Dans le cas de plantation, on favorisera la plantation à larges écartements. De plus, on préférera laisser venir le recrû naturel plutôt que de regarnir avec des résineux. Sur les sols hydromorphes et entre les zones favorables à la gélinotte, les parcelles de résineux pourraient être converties en feuillus.

Enfin, il est important de maintenir un ourlet de transition entre la forêt et les landes (lisière de saules par exemple) afin de créer des sites favorables à la gélinotte. Si le tétras lyre fréquente les landes, le gestionnaire devra combiner avec la présence de ces deux espèces. Les différentes techniques de gestion des landes pour développer les massifs de bruyère, myrtille... devraient être mises en place dans ces habitats. Ces méthodes sont essentiellement l'étrépage et le pâturage extensif.

Les travaux dans les domaines vitaux de l'espèce devraient être réalisés uniquement entre septembre et mars afin d'éviter un dérangement trop fort des oiseaux en période de reproduction.

La pression de prédation exercée par les sangliers devrait aussi être contrôlée. De plus, les plans de tir des ongulés devraient être adaptés pour que la charge en gibier soit en équilibre par rapport à la régénération des essences importantes dans le régime alimentaire

de la gélinotte. Si l'abrutissement est trop élevé, il est possible aussi de protéger le sous-bois avec un treillis à large maille (type Ursus) mais qui devra être peint afin d'être bien visible et d'éviter que les oiseaux ne s'y coincent en vol.

Le gestionnaire évitera aussi d'utiliser des zoocides (insecticides, rodenticides, anti-limace...) et de relâcher des oiseaux d'élevage.



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

